

OBSERVATIONS DU BLOC QUÉBÉCOIS

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus
électoraux et les institutions démocratiques fédéraux



4 novembre 2024

Observations du Bloc Québécois

- Pour le Bloc Québécois, la Commission d'enquête publique avait trois principaux objectifs :
 - faire la lumière sur la situation de l'ingérence étrangère dans le processus démocratique;
 - faire des recommandations pour contrer les impacts de l'ingérence étrangère dans le processus électoral;
 - rétablir le lien de confiance de la population dans le système électoral.
- Nous constatons qu'il reste de nombreuses zones d'ombre et que le mandat de la commission ne nous permet pas d'explorer tous les aspects de l'ingérence étrangère.
- Nous devons souligner, avec regret, que certains politiciens aient tenté de politiser la commission d'enquête publique en faisant des attaques partisans lors de témoignages, malgré l'avertissement clair de la commissaire avant le début des témoignages. Nous estimons qu'il aurait été préférable que tous fassent preuve de hauteur en visant à rassurer la population et améliorer la résilience de nos institutions démocratiques.
- Parmi les mesures à prendre pour contrer l'ingérence étrangère dans les élections et processus démocratiques, nous considérons que le projet de loi C-70 est un pas en avant pour contrer l'ingérence étrangère. Toutefois, plusieurs mesures de la nouvelle loi devront être mises en œuvre par règlement, comme la création du nouveau poste de *Commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère*. Ceci n'est pas anodin dans un contexte où les prochaines élections générales pourraient avoir lieu à très brève échéance et que ce nouveau poste de Commissaire devra être prêt avant ces élections.
- Nous exhortons donc le gouvernement à accélérer la mise en œuvre des mesures prévues par voie réglementaire dans la nouvelle Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère. La création du bureau du *Commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère* devrait se retrouver au sommet des priorités du gouvernement considérant la situation politique actuelle et l'imminence d'élections générales.
- Nous déplorons toutefois que le Commissaire ne se rapportera pas directement au Parlement. Le Bloc Québécois avait déposé des amendements en ce sens et nous estimons qu'il est dommage que ces amendements n'aient pas été adoptés. Un commissaire pleinement indépendant permettrait de rassurer le public et enlèverait toute aura de partialité ou de politisation de son rôle ou de ses rapports. Dans un contexte où nous devons lutter contre l'ingérence étrangère en renforçant nos institutions et en restaurant la confiance du public dans la robustesse des institutions, nous estimons qu'il s'agit d'une occasion ratée et qu'il faudra reconsidérer l'indépendance perçue du *Commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère*.

- Le Bloc Québécois a déjà signifié à la Commission d'enquête qu'il n'estime pas que les courses à l'investiture devraient être régies par d'autres organismes que les partis concernés. Nous estimons toutefois qu'il y a place à l'amélioration dans l'échange d'informations.
- Il nous apparaît approprié qu'Élections Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), la Gendarmerie royale du Canada et d'autres organisations fédérales communiquent proactivement avec les partis politiques pour les informer sur les failles – théoriques ou réelles – des systèmes et processus des partis politiques afin d'éviter la compromission d'un parti politique ou d'un processus politique tel qu'une course à l'investiture. Nous croyons donc qu'il est nécessaire que les organismes fédéraux concernés analysent les risques et les communiquent aux partis politiques afin d'apporter les correctifs nécessaires – bien que le fonctionnement interne des partis doit demeurer indépendant.
- Une sensibilisation accrue des partis politiques est nécessaire afin qu'ils soient plus attentifs aux tentatives d'ingérence étrangère ou même de devenir des complices involontaires de ces tentatives d'ingérence.
- Le fait que le Bloc Québécois est un parti strictement québécois et francophone sur la scène fédérale et qu'il n'aspire pas à former le gouvernement explique possiblement pourquoi le parti ne croit pas avoir été la cible d'ingérence étrangère jusqu'à présent, mais tout risque sera pris avec le plus grand sérieux.
- Tel que mentionné en août 2024 à la Commission, le Bloc Québécois est en faveur d'éventuellement restreindre le droit de vote des résidents permanents dans les courses à l'investiture et à la direction des partis politiques fédéraux, ce qui nécessiterait d'obtenir davantage d'informations d'Élections Canada sur nos membres. Le Bloc Québécois s'opposerait toutefois à une réglementation fédérale qui empêcherait les mineurs de voter;
- Le Bloc Québécois est également en faveur de publier les règles régissant les courses à l'investiture et à la direction ainsi que les résultats plus détaillés des votes, mais s'oppose à l'introduction de règles ou législations afin de forcer la publication de ces règles et votes.
- Le Bloc Québécois s'oppose dans l'ensemble à l'imposition de règles aux partis politiques, ce qui mènerait à une augmentation de la bureaucratie interne des partis, mais est en faveur d'augmenter la communication et la transparence.
- La Commission d'enquête a aussi montré la problématique de la surclassification et le caviardage excessif lorsque des documents sont rendus publics. Si la classification d'informations sensibles est primordiale, la surclassification et le caviardage abusif accentuent le sentiment chez plusieurs citoyens que le gouvernement leur cache des choses et permet de nourrir la désinformation.

- Or, comme démontré par plusieurs témoignages, l'ingérence étrangère vise souvent à détourner les citoyens de leurs institutions démocratiques et miner la confiance du public envers les gouvernements. Nous exhortons donc l'administration fédérale à revoir ses politiques afin de cesser la surclassification et le caviardage excessif de documents rendus publics.
- Un autre élément qui doit être pris en considération est la question du financement des partis politiques. Le Bloc Québécois est d'avis que la formule actuelle est problématique puisque le plafond de financement politique que peut faire un individu est élevé, ce qui a mené dans le passé à plusieurs activités de financement où un politicien se rendait accessible à un petit nombre de donateurs. Ceux-ci donnaient habituellement des montants substantiels, souvent au maximum autorisé par la loi, afin de pouvoir passer du temps avec le politicien.
- Ce type de financement est donc hautement problématique puisque des États étrangers et des entreprises peuvent avoir un accès privilégié à un ministre ou même premier ministre, faisant ainsi la promotion de leurs intérêts. Le Bloc Québécois est d'avis qu'il faudrait réduire substantiellement le plafond du maximum autorisé pour les dons politiques. Lorsque nous prenons l'exemple du Québec, qui a réduit substantiellement le plafond des contributions politiques il y a plus de dix ans, nous constatons que les soirées de financement impliquant des ministres existent toujours, mais rassemblent habituellement un plus grand nombre de gens qui ont de facto moins de temps d'accès au ministre. Autrement dit, réduire le plafond des contributions permet d'éviter une situation où un État étranger utilise ses ressortissants pour promouvoir ses intérêts lors de soirées d'accès privilégié, comme des soupers de financement.
- Nous estimons qu'une réduction du plafond des contributions des particuliers au financement des partis politiques doit s'accompagner du financement public des partis politiques. Une telle mesure, en plus d'encourager les gens à aller voter même lorsqu'une circonscription semble imprenable pour le parti appuyé, permettrait de contrer la perte de revenu découlant de la réduction du plafond de contributions individuelles et assurerait une plus grande indépendance des partis politiques face à d'éventuels agents étrangers.
- Le Bloc Québécois espère que les recommandations vont permettre de rendre notre système démocratique plus imperméable face à l'ingérence étrangère et de rétablir la confiance de la population envers nos institutions démocratiques.